

N° CP *5988-06*
Séance du **13 OCT. 2006**

**CONGRES DE L'UNION DES EXPLOITANTS DE CHEMINS DE FER
TOURISTIQUES ET DE MUSEES
DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE**

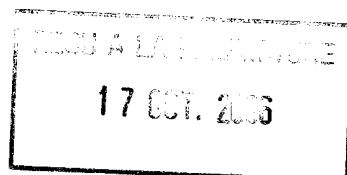
La Commission Permanente,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2006/I-5^{ème}/05 du Conseil Général du 8 décembre 2005 relative aux interventions diverses au titre de la 5^{ème} Commission,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention de 1 000 € à l'Association "Chemin de Fer Touristique de la Vallée de la Doller" pour l'organisation du congrès national de l'Union des Exploitants de Chemins de Fer Touristiques et de Musées, à l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim, les 27, 28 et 29 octobre 2006, montant à prélever sur l'enveloppe 1215, nature 6574, fonction 021.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions



LE PRESIDENT

Charles BUTNER

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet **17 OCT. 2006**
Publication **20 OCT. 2006**

Pour le Président du Conseil Général
.....
.....délégué



Ludovic LIONS